Municipalité de St-Sylvestre

AVIS PUBLIC

DÉPLACEMENT DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE SEPTEMBRE

AVIS est, par la présente, donné par Louise Breton, directrice générale, greffière-trésorière de la Municipalité de St-Sylvestre;

QUE lors de la séance du conseil tenue le 10 août 2026, le conseil municipal a adopté la résolution 126-2026 permettant de déplacer la séance qui devait se tenir le 14 septembre 2026 **au mardi, 8 septembre 2026.**

QUE le lieu et l'heure demeurent les mêmes: 20h à la salle Bonne Entente du bureau municipal.

QU'à moins d'avis contraire, toutes les autres séances respecteront l'horaire établi.

Donné à St-Sylvestre, ce 11e jour du mois d'août 2026.

Louise Breton
Directrice générale, greffière-trésorière